

Guide du Directeur d'école et du Chef d'établissement



1. Présentation	3
2. Connexion	4
3. Tableau de bord	5
4. Menu	6
5. Saisie des résultats	7
6. Carence de candidats	10
7. Déficit de candidats	11
8. Transmission des résultats	12
9. Saisir le tirage au sort	13
10. Consulter et imprimer les résultats d'une élection	14
11. Statistiques	15
12. Annexes	16

ECECA pour « Élections aux Conseils d'École et aux Conseils d'Administration » est une application nationale destinée à collecter les résultats des élections des représentants des parents d'élèves dans le premier degré et les résultats des représentants des parents d'élèves et des représentants des personnels dans le second degré.

ECECA est une application sécurisée et fiable. Elle permet des échanges plus rapides entre les directeurs d'école et la direction des services départementaux, entre les chefs d'établissement et les directions des services départementaux ou les rectorats.

En tant que directeur d'école ou chef d'établissement, vous pouvez :

- **En période de saisie :**

- saisir les résultats d'une élection (§6)
- transmettre les résultats (§9)
- saisir le tirage au sort (§10)

Cas particuliers :

- cas de carence de candidats (§7)
- cas de déficit de candidats (§8)

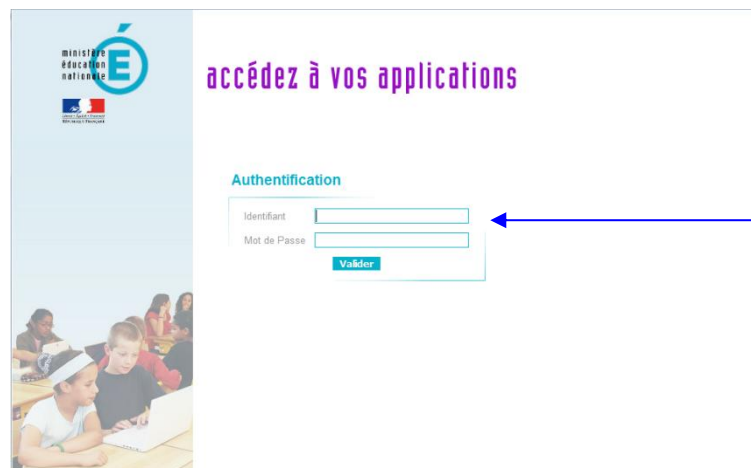
L'application vous permet aussi de :

- consulter et imprimer les résultats des élections (§11)
- générer des statistiques (§12)

La saisie des tirages au sort, par le directeur d'école, peut se réaliser jusqu'à 5 jours après la fin de la période de saisie.

L'application **ECECA** est accessible depuis le portail ARENA.

1 – Se connecter à la page d'accès du portail



Remarque :

À partir du portail Agriates ou du portail sécurisé académique, vous devez vous munir de votre identifiant et de votre mot de passe de messagerie.

À partir d'une connexion internet, de votre identifiant et de votre passcode OTP.

Saisir votre identifiant et votre mot de passe

2 – Sélectionner l'application ECECA dans la rubrique « Enquêtes et Pilotage »



Cliquer sur le lien pour accéder à l'application

Une fois connecté, vous arrivez sur le tableau de bord de votre périmètre d'intervention.

Exemple : Tableau de bord du chef d'établissement

Menu développé

- Éduscol
- Documentation
- Contact
- ASS et ATE
- Résultats
- Statistiques
- PEE
- Résultats
- Statistiques
- Parents d'élèves
- Résultats
- Statistiques
- Déconnexion

ECECA
Élections Conseil d'École et Conseil d'Administration

Menu | Contenu | Pied de page

Tableau de bord >> Écoles ou Établissements

Rappel des dates de la campagne par type d'élection :

Parents : saisie du 09/08/2021 au 12/08/2021 inclus - validation du 13/08/2021 au 18/08/2021 inclus
 ASS et ATE : saisie du 09/08/2021 au 12/08/2021 inclus - validation du 13/08/2021 au 18/08/2021 inclus
 PEE : saisie du 09/08/2021 au 12/08/2021 inclus - validation du 13/08/2021 au 18/08/2021 inclus

Tableau de bord Écoles ou Établissements

0140004D - ALAIN CHARTIER

Election	Avancement de la saisie	Actions
Parents 2021-2022	La saisie n'a pas encore été effectuée.	
ASS et ATE 2021-2022	La saisie n'a pas encore été effectuée.	
PEE 2021-2022	La saisie n'a pas encore été effectuée.	

Votre périmètre d'intervention **État d'avancement des saisies**

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
 Accessibilité : non conforme

Affichage des dates de la campagne par type d'élection (période de saisie et période de validation).

Actions en période de saisie :

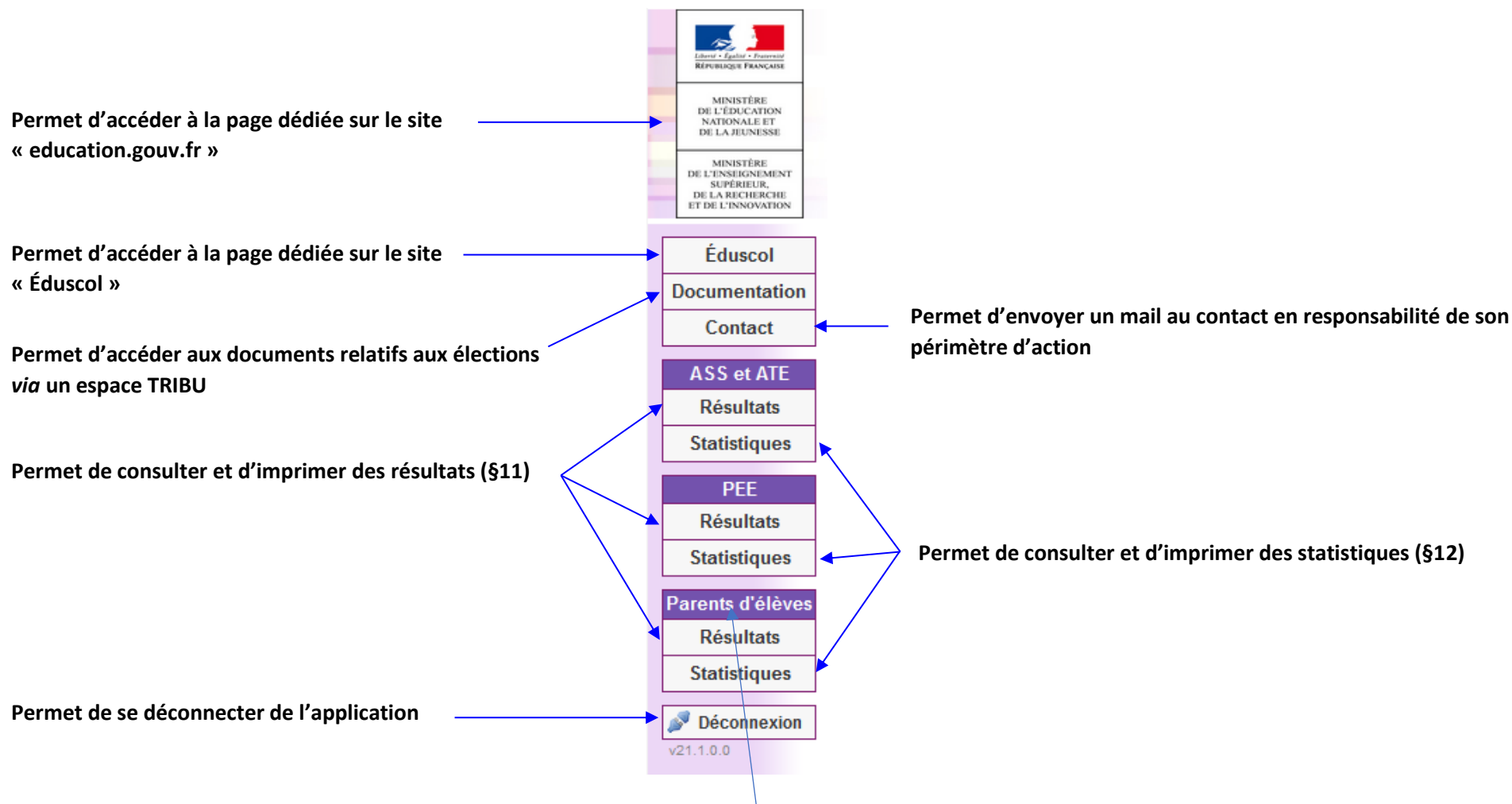
: Vous pouvez effectuer ou modifier votre saisie.

: Après saisie, vous pouvez consulter ou transmettre les résultats de votre école/établissement.

N.B : Sur le tableau de bord du directeur d'école apparaît seulement l'élection des représentants des parents d'élèves (voir les différents exemples de tableaux de bord dans l'annexe 1).

Une fois connecté, le menu sera toujours situé à gauche de l'écran.

Exemple : Menu du chef d'établissement



N.B : Le menu du directeur d'école ne présente que l'élection des représentants des parents d'élèves.

En période de saisie, l'utilisateur directeur d'école/chef d'établissement peut saisir les résultats des élections.

1 – Cliquer sur le pictogramme pour un type d'élection

0140004D - ALAIN CHARTIER

Election	Avancement de la saisie	Actions
Parents 2021-2022	 La saisie n'a pas encore été effectuée.	
ASS et ATE 2021-2022	 La saisie n'a pas encore été effectuée.	
PEE 2021-2022	 La saisie n'a pas encore été effectuée.	

Description d'établissement

UAI	0140004D
Libellé	ALAIN CHARTIER
Type d'établissement	LYCEES
Commune	BAYEUX (Calvados, 14400)
Prioritaire	SANS OBJET
Contact	ce.0140004D@ac-caen.test

Informations sur l'école/établissement

Participation

Un astérisque * marque un champ obligatoire

Modalité de vote	Votre sélection ▼
* Nombre d'inscrits	
* Nombre de votants	
* Nombre de bulletins nuls ou blancs	
* Nombre de suffrages exprimés	0
* Nombre de sièges à pourvoir	5 
Taux de participation	
Quotient électoral	

2 – Saisir les données liées à la participation :

Aide à la saisie du nombre de sièges à pourvoir (voir annexe 2).

La modalité de vote est à renseigner pour l'élection des représentants des parents d'élèves uniquement.

Répartition détaillée des sièges

Liste	Nombre de candidats titulaires	Nombre de suffrages	Sièges attribués au quotient et au plus fort reste	Sièges attribués Plus âgé	Total des sièges
F.C.P.E.	0	0	0	0	0
P.E.E.P.	0	0	0	0	0
U.N.A.A.P.E.	0	0	0	0	0
ASSOC LOCALES NON AFFILIEES 	0	0	0	0	0
LISTES PARENTS NON CONSTITUEES EN ASSOC 	0	0	0	0	0
LISTES D'UNION 	0	0	0	0	0
TOTAL TOUTES LISTES	0	0	0	0	0

3 – Saisir la répartition détaillée des sièges :

Possibilité d'ajout ou de suppression de listes locales.

Nombre de sièges pourvus	
Nombre de sièges à répartir	5

Les détails des listes ne seront visibles dans le PV qu'une fois les résultats enregistrés

[Calcul de la répartition](#)

[Enregistrer les données](#)

[Retour](#)

[Télécharger un PV vierge](#)

4 – Effectuer le calcul de la répartition

Possibilité d'éditer un PV vierge

5 – Enregistrer les données saisies :

Le bouton « Enregistrer les données » n'est accessible qu'une fois le calcul de la répartition effectué.

6 – Suite à l'enregistrement de la saisie, il est rappelé aux directeurs d'école et chefs d'établissement qu'ils doivent transmettre le résultat pour validation.

Vous avez enregistré votre saisie, cliquez maintenant sur « transmettre pour validation »

OK

Ajout ou suppression d'une liste locale :

Pour ajouter une liste locale

Pour supprimer une liste locale

Répartition détaillée des sièges

Liste	Nombre de candidats titulaires	Nombre de suffrages	Sièges attribués au quotient et au plus fort reste	Sièges attribués Plus âgé	Total des sièges
F.C.P.E.	5	35	2	0	2
P.E.E.P.	5	15	1	0	1
U.N.A.A.P.E.	0	0	0	0	0
ASSOC LOCALES NON AFFILIEES 	5	50	2	0	2
 liste autres	5	50	2	0	2
LISTES PARENTS NON CONSTITUEES EN ASSOC 	0	0	0	0	0
LISTES D'UNION 	0	0	0	0	0
TOTAL TOUTES LISTES	15	100			5

Nous sommes dans le cas d'une absence totale de candidat, il convient de renseigner uniquement le nombre d'inscrits et le nombre de sièges à pourvoir.

Lorsque l'utilisateur clique sur le bouton **Calcul de la répartition**, il obtient le message suivant :

Vous êtes dans le cas de carence de candidats.

OK

Lorsque l'utilisateur clique sur le bouton **Enregistrer les données**, il obtient le message suivant : Exemple de PV de carence à renseigner manuellement :

Vous êtes dans le cas de carence de candidats. Confirmez-vous l'enregistrement des données ?

Si une modalité de vote a été renseignée, elle sera ignorée.

OK

Annuler

Il est possible de générer un PV de carence de manière automatisée.

Pour **l'élection des représentants des parents des élèves**, le directeur d'école, le CE, l'IEN, le DSDEN et le Rectorat ont une alerte  sur leur tableau de bord.

→ Pour le 1^{er} degré, le directeur d'école pourra saisir le tirage au sort.

Pour **l'élection des représentants des personnels**, le DSDEN et le Rectorat ont une alerte  sur leur tableau de bord.

Nous sommes dans le cas où le nombre de sièges à pourvoir n'est pas totalement pourvu. Il y a des sièges vacants du fait d'un nombre de sièges attribués supérieur au nombre de candidats sur la liste.

Lorsque l'utilisateur clique sur le bouton **Calcul de la répartition**, il obtient le message suivant :

Il y a 1 siège(s) non pourvu(s) pour la liste F.C.P.E.

OK

Lorsque l'utilisateur clique sur le bouton **Enregistrer les données**, il obtient le message suivant :

Exemple de PV :

Élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'École **- Année scolaire 2017 - 2018 -**

Académie	Orléans-Tours
Département	Loiret
Commune	CHAILLY EN GATINAIS
École maternelle ou élémentaire	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE
N°UA1	0450127U

Participation	
Nombre d'inscrits	10
Nombre de votants	8
Nombre de bulletins blancs ou nuls	4
Nombre de suffrages exprimés (S)	4
Taux de participation	80.00%

Résultats	
Nombre de sièges à pourvoir (N)	10
Quotient (S/N)	0.40

Répartition détaillée des sièges						
Listes	Nombre de candidats (titulaires)	Suffrages obtenus	Sièges attribués au quotient et au plus fort reste	Sièges attribués au candidat le plus âgé	Total	Sièges pourvus
F.C.P.E	2	2	5		2	2
P.E.E.P.	2	2	5		2	2
U.N.A.A.P.E.						
ASSOC LOCALES NON AFFILIÉES						
LISTES PARENTS NON CONSTITUÉES						
EN ASSOC LISTES D'UNION						
Total	4	4	10	0	4	4

Nombre de sièges pourvus	4
Nombre de sièges à pourvoir non fixés au quot	6

[illegible]

- Le procès-verbal est affiché dans un lieu facilement accessible au public
- Une copie est conservée dans l'école.

Fait à _____, le

Le président du bureau de vote
(Signature)

Les membres du bureau de vote
(Signatures)

...ce-viprac01.ececa.hp.in.phm.education.gouv.fr indique

Une ou plusieurs liste(s) a (ont) droit à un nombre de sièges supérieur au nombre de candidats qu'elle(s) a (ont) présentés. Afin de pourvoir les sièges demeurés vacants, il convient :

- dans le premier degré, de procéder à un tirage au sort, après la proclamation des résultats
- dans le second degré de procéder à de nouvelles élections.

Confirmez-vous l'enregistrement des données ?

OK

Annuler

Le nombre de sièges non pourvus est mentionné dans le PV.

Pour l'élection des représentants des parents des élèves, le directeur d'école, le CE, l'IEN, le DSDEN et le Rectorat ont une alerte  sur leur tableau de bord.

→ Pour le 1^{er} degré, le directeur d'école pourra saisir le tirage au sort.

Pour l'élection des représentants des personnels, le DSDEN et le Rectorat ont une alerte  sur leur tableau de bord.

En période de saisie, l'utilisateur directeur d'école/chef d'établissement doit transmettre les résultats saisis au DSDEN/Rectorat.

1 – Cliquer sur le pictogramme pour un type d'élection

Participation

Modalité de vote	A l'urne et par correspondance				
Résultats bruts					
Nombre d'inscrits	125				
Nombre de votants	122				
Nombre de votes blancs ou nuls	2				
Nombre de suffrages exprimés	120				
Taux de participation	97.60%				
Résultats					
Nombre de sièges à pourvoir	5				
Quotient	24.00				
Répartition détaillée des sièges					
Liste	Nombre de candidats	Nombre de suffrages	Sièges attribués	Plus âgé	Total
F.C.P.E.	5	120	5		5
P.E.E.P.					
U.N.A.A.P.E.					
ASSOC LOCALES NON AFFILIEES					
LISTES PARENTS NON CONSTITUEES EN ASSOC					
LISTES D'UNION					
TOTAL TOUTES LISTES	5	120	5	0	5
Nombre de sièges pourvus		5			

Vous avez la possibilité de modifier les résultats saisis avant la transmission.

Le PV rempli ainsi qu'un export sont disponibles.

ECECA
Élections Conseil d'École et Conseil d'Administration

Menu | Contenu | Pied de page

Tableau de bord > Écoles ou Établissements

Rappel des dates de la campagne par type d'élection :

Parents : saisie du 09/08/2021 au 12/08/2021 inclus - validation du 13/08/2021 au 18/08/2021 inclus
 ASS et ATE : saisie du 09/08/2021 au 12/08/2021 inclus - validation du 13/08/2021 au 18/08/2021 inclus
 PEE : saisie du 09/08/2021 au 12/08/2021 inclus - validation du 13/08/2021 au 18/08/2021 inclus

Tableau de bord Écoles ou Établissements

0140004D - ALAIN CHARTIER

Election	Avancement de la saisie	Actions
Parents 2021-2022	La saisie n'a pas encore été transmise.	 
ASS et ATE 2021-2022	La saisie n'a pas encore été effectuée.	
PEE 2021-2022	La saisie n'a pas encore été effectuée.	

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
[Régionalités - mon compte](#)

2 – Consulter la saisie des résultats de l'élection :

Les données saisies pour l'école/établissement sont affichées.

3 – Transmettre les résultats pour validation

Attention : après transmission de votre saisie ou après la date limite de saisie, la saisie n'est plus modifiable.

Les sièges attribués par tirage au sort sont saisis par le directeur d'école.

1 – Cliquer sur le pictogramme d'une école

Alertes :

 : signifie que l'élection est en carence de candidats.

 : signifie que l'élection est en déficit de candidats.

Participation

Modalité de vote	Exclusivement par correspondance
Résultats bruts	
Nombre d'inscrits	269
Nombre de votants	260
Nombre de votes blancs ou nuls	6
Nombre de suffrages exprimés	254
Taux de participation	96.65%

Résultats

Nombre de sièges à pourvoir	12
Quotient	21.17

Répartition détaillée des sièges

Liste	Nombre de candidats	Nombre de suffrages	Sièges attribués	Plus âgé	Total
F.C.P.E.	8	220	8		8
P.E.E.P.	3	34	2		2
U.N.A.A.P.E.					
ASSOC LOCALES NON AFFILIEES					
LISTES PARENTS NON CONSTITUEES EN ASSOC					
LISTES D'UNION					
TOTAL TOUTES LISTES	11	254	10	0	10
Nombre de sièges pourvus	10				
Nombre de sièges pourvus par tirage au sort					

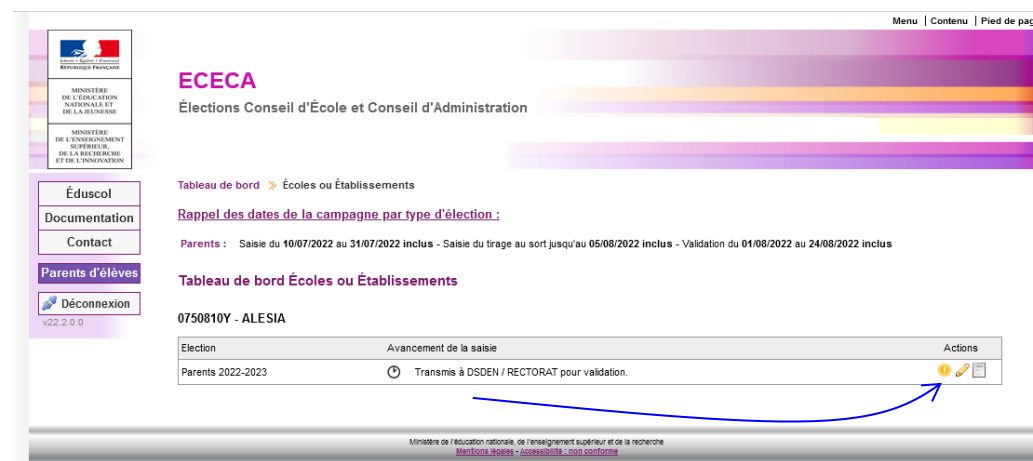
Valider le tirage au sort

[Retour](#)

[Télécharger le PV initial](#)

[Télécharger le PV de tirage au sort](#)

Le PV initial et le PV de tirage au sort sont disponibles.



2 – Consulter le résultat : Les données saisies pour l'école sont affichées.

3 – Renseigner le nombre de sièges qui a été pourvu lors du tirage au sort

4 – Valider le tirage au sort : Suite à la saisie du tirage au sort, l'alerte de carence ou de déficit de candidats disparaît.

10. Consulter et imprimer les résultats d'une élection

L'accès aux résultats reste disponible à la consultation et à l'impression.

1 – Cliquer sur le menu « Résultats » pour un type d'élection



2 – Rechercher une école :
À l'aide des critères, vous filtrez les écoles ou établissements affichés.

Parents d'élèves - Résultats de l'établissement RIQUET-RENAN (0341950K)

Académie	Montpellier
Département	Hérault
Type d'établissement	Tous
Avancement des saisies	☐ Enregistrées ☐ Transmises ☒ Validées
Recherche par école	☒
Commune	BEZIER (34500)
Liste d'établissements	(0341950K) - RIQUET-RENAN

Rechercher

3 – Cliquer sur le bouton « Rechercher »

4 – Rappel des informations liées à l'établissement sélectionné

Résultats de l'établissement RIQUET-RENAN (0341950K)

Rappel

Campagne	2021 - 2022
Type d'établissement	Écoles primaires
Catégorie	REP PLUS
Commune (Département)	BEZIER (Hérault)

Participation

Modalité de vote	Exclusivement par correspondance
Résultats bruts	
Nombre d'inscrits	50
Nombre de votants	50
Nombre de votes blancs ou nuls	2
Nombre de suffrages exprimés	48
Taux de participation	89.29%

Résultats

Nombre de sièges à pourvoir	5
Quotient	9.60

Répartition détaillée des sièges

Liste	Nombre de candidats	Nombre de suffrages	Sièges attribués	Plus âgé	Total
F.C.P.E.	4	36	4		4
P.E.E.P.	5	12	1		1
U.N.A.A.P.E.					
ASSOC LOCALES NON AFFILIEES					
LISTES PARENTS NON CONSTITUEES EN ASSOC					
LISTES D'UNION					
TOTAL TOUTES LISTES	9	48	5	0	5

Nombre de sièges pourvus	5
--------------------------	---

Retour

Télécharger le PV rempli

Export XLS = résultats par liste

6 – Ouvrir ou enregistrer le fichier Excel proposé

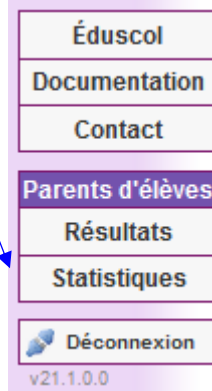
5 – Cliquer sur le lien

Export XLS = résultats par liste

Vous avez la possibilité de consulter et d'imprimer le PV rempli

Un accès aux statistiques est disponible.

1 – Cliquer sur le menu « Statistiques » pour un type d'élection



2 – Rechercher une école : À l'aide des critères, vous filtrez les écoles affichées.

* Campagne 2021 - 2022
Académie Orléans-Tours
Département Loiret
Commune ORLEANS (45100)
Type d'établissement Tous
Recherche par école ☒
Liste d'établissements (0450913Y) - RENE-GUY CADOU

Rechercher

3 – Cliquer sur le bouton « Rechercher »

Remarques : Les statistiques générales permettent de comparer les données avec celles de l'année précédente.

Les statistiques générales sur les résultats sont sous forme d'un tableau qui présente :

- les informations concernant la participation (inscrits, votants, suffrages exprimés) et la variation par rapport à l'année précédente ;
- les résultats de chaque liste, les pourcentages et la variation par rapport à l'année précédente.

Le tableau de statistiques peut être filtré sur différents critères.

4 – Rappel des informations liées à l'établissement sélectionné

Statistiques de l'établissement RENE-GUY CADOU (0450913Y)

Description d'école ou d'établissement

IAI	0450913Y
Libellé	RENE-GUY CADOU
Type d'établissement	1er degré
Commune	ORLEANS (Loiret)
Prioritaire	REP
Contact	ce.0450913Y@ac-orleans-tours.test

Participation

	Résultats bruts	Rappel 2020 - 2021	Variation
Nombre d'inscrits		312	
Nombre de votants		195	
Nombre de votes blancs ou nuls		12	
Nombre de suffrages exprimés		183	
Taux de participation		62.50%	

Résultats

	Résultats bruts	Rappel 2020 - 2021	Variation
Nombre de sièges à pourvoir		16	
Nombre de sièges pourvus		16	
Pourcentage de sièges pourvus		100.00%	
Quotient électoral		11.44	

Répartition détaillée des sièges

Organisation	Nb suffrages	%	Rappel 2020 - 2021	Variation	Nb sièges	%	Rappel 2020 - 2021	Variation
F.C.P.E.	-	-	0.00%	-	-	-	0.00%	-
P.E.E.P.	-	-	0.00%	-	-	-	0.00%	-
U.N.A.A.P.E.	-	-	0.00%	-	-	-	0.00%	-
ASSOC. LOCALES NON AFFILIEES	-	-	0.00%	-	-	-	0.00%	-
LISTES PARENTS NON CONSTITUEES EN ASSOC	-	-	100.00%	-	-	-	100.00%	-
LISTES D'UNION	-	-	0.00%	-	-	-	0.00%	-
TOTAL TOUTES ORGANISATIONS	-	-		-	-	-		-

Retour

Export XLS

6 – Ouvrir ou enregistrer le fichier Excel proposé

5 – Cliquer sur le lien

Export XLS

	A	B	C	D	E
1	Parents d'élèves - Statistiques de l'établissement RENE-GUY CADOU (0450913Y)				
2	Description d'école ou d'établissement	0450913Y			
3	Unité Administrative Immatriculée	RENE-GUY CADOU			
4	Libellé	Écoles primaires			
5	Type d'établissement	1			
6	Degré	ORLEANS (Loiret)			
7	Commune	REP			
8	Catégorie	ce.0450913Y@ac-orleans-tours.test			
9	Contact				
10					
11					
12	Participation				
13	Modalité de vote	Exclusivement par correspondance			
14					
15		Résultats Bruts	Rappel 2020 - 2021	Variation	
16	Nombre d'inscrits	289	312	-43	
17	Nombre de votants	260	395	-43	
18	Nombre de votes blancs ou nuls	6	12	-6	
19	Nombre de suffrages exprimés	254	183	71	
20	Taux de participation	96.65%	62.50%	34.15%	
21					
22	Résultats				
23		Résultats Bruts	Rappel 2020 - 2021	Variation	
24	Nombre de sièges à pourvoir	12	16	-4	
25	Nombre de sièges pourvus	10	16	-6	
26	Pourcentage de sièges pourvus	83.33%	100.00%	-16.67%	
27	Quotient électoral	21.17	11.44	9.73	
28					
29	Répartition détaillée des sièges				
30	Organisation	Nombre de suffrages	%	Rappel 2020 - 2021	Variation
31	F.C.P.E.	220	86.61%	0.00%	86.61%
32	P.E.E.P.	34	13.39%	0.00%	13.39%
33	U.N.A.A.P.E.	0	0.00%	0.00%	0.00%
34	ASSOC. LOCALES NON AFFILIEES	0	0.00%	0.00%	0.00%
35	LISTES PARENTS NON CONSTITUEES EN ASSOC	0	0.00%	100.00%	-100.00%
36	LISTES D'UNION	0	0.00%	0.00%	0.00%
37					
38	TOTAL TOUTES ORGANISATIONS	254			

Annexe 1 : Différents tableaux de bords

Exemple de tableau de bord : saisie non effectuée

Election	Avancement de la saisie	Actions
Parents 2017-2018	 La saisie n'a pas encore été effectuée.	
ASS et ATE 2017-2018	 La saisie n'a pas encore été effectuée.	
PEE 2017-2018	 La saisie n'a pas encore été effectuée.	

Exemple de tableau de bord : saisie non transmise

Election	Avancement de la saisie	Actions
Parents 2017-2018	 La saisie n'a pas encore été transmise.	 
ASS et ATE 2017-2018	 La saisie n'a pas encore été transmise.	 
PEE 2017-2018	 La saisie n'a pas encore été transmise.	 

Exemple de tableau de bord : saisie transmise pour validation

Election	Avancement de la saisie	Actions
Parents 2017-2018	 Transmis à DSDEN / RECTORAT pour validation.	
ASS et ATE 2017-2018	 Transmis à DSDEN / RECTORAT pour validation.	
PEE 2017-2018	 Transmis à DSDEN / RECTORAT pour validation.	

Exemple de tableau de bord : saisie validée

Election	Avancement de la saisie	Actions
Parents 2021-2022	 La saisie est validée.	
ASS et ATE 2021-2022	 La saisie est validée.	
PEE 2021-2022	 La saisie est validée.	

Exemple de tableau de bord : un cas de carence de candidats (pictogramme rouge) et un cas de déficit de candidats (pictogramme jaune) pour un EREA-ERPD

Election	Avancement de la saisie	Actions
Parents 2021-2022	 Transmis à DSDEN / RECTORAT pour validation.	 
A et ATTE 2021-2022	 La saisie n'a pas encore été transmise.	 
SS 2021-2022	 La saisie n'a pas encore été effectuée.	
PEE 2021-2022	 Transmis à DSDEN / RECTORAT pour validation.	 

Annexe 2 : Aide à la saisie du nombre de sièges

Pour l'élection des représentants des parents d'élèves :

i Le nombre de sièges à pourvoir dépend du type de votre établissement.

- Indiquez le nombre de classes de votre école, dans la limite de 35

Veuillez indiquer le nombre de classes dans votre école :

Nombre de classes : **Valider**

Dans le 1^{er} degré

i Le nombre de sièges à pourvoir dépend du type de votre établissement.

- Collèges de moins de 600 élèves et ne comportant pas une section d'éducation spécialisée : 6 sièges
- Collèges : 7 sièges
- Lycées généraux, technologiques et professionnels : 5 sièges
- EREA : 5 sièges
- ERPD : 4 sièges

Veuillez indiquer le type de votre établissement :

☐ EREA ☐ ERPD **Valider**

Pour un EREA/ERPD

i Le nombre de sièges à pourvoir dépend du type de votre établissement.

- Collèges de moins de 600 élèves et ne comportant pas une section d'éducation spécialisée : 6 sièges
- Collèges : 7 sièges
- Lycées généraux, technologiques et professionnels : 5 sièges
- EREA : 5 sièges
- ERPD : 4 sièges

Votre collège a-t-il moins de 600 élèves et ne comporte pas une section d'éducation spécialisée ?

☐ Oui ☐ Non **Valider**

i Le nombre de sièges à pourvoir dépend du type de votre établissement.

- Collèges de moins de 600 élèves et ne comportant pas une section d'éducation spécialisée : 2 sièges
- Collèges : 3 sièges
- Lycées généraux, technologiques et professionnels : 3 sièges
- EREA et ERPD : 2 sièges SS, 2 sièges A/ATTE

Votre collège a-t-il moins de 600 élèves et ne comporte pas une section d'éducation spécialisée ?

Vous avez répondu Oui lors de la précédente saisie.

☐ Oui ☐ Non **Valider**

Pour un collège

Rappel de la réponse saisie pour un autre type d'élection

i Le nombre de sièges à pourvoir dépend du type de votre établissement.

- Collèges de moins de 600 élèves et ne comportant pas une section d'éducation spécialisée : 6 sièges
- Collèges : 7 sièges
- Lycées généraux, technologiques et professionnels : 5 sièges
- EREA : 5 sièges
- ERPD : 4 sièges

Pour un établissement de type lycée général, technologique ou professionnel

Pour l'élection des représentants des personnels :

i Le nombre de sièges à pourvoir dépend du type de votre établissement.

- Collèges de moins de 600 élèves et ne comportant pas une section d'éducation spécialisée : 6 sièges
- Collèges : 7 sièges
- Lycées généraux, technologiques et professionnels : 7 sièges
- EREA et ERPD : 4 sièges

Votre collège a-t-il moins de 600 élèves et ne comporte pas une section d'éducation spécialisée ?

☐ Oui ☐ Non **Valider**

Pour un établissement de type collège (élection PEE)

i Le nombre de sièges à pourvoir dépend du type de votre établissement.

- Collèges de moins de 600 élèves et ne comportant pas une section d'éducation spécialisée : 6 sièges
- Collèges : 7 sièges
- Lycées généraux, technologiques et professionnels : 7 sièges
- EREA et ERPD : 4 sièges

Pour les établissements de type lycée et EREA/ERPD (élection PEE)

i Le nombre de sièges à pourvoir dépend du type de votre établissement.

- Collèges de moins de 600 élèves et ne comportant pas une section d'éducation spécialisée : 2 sièges
- Collèges : 3 sièges
- Lycées généraux, technologiques et professionnels : 3 sièges
- EREA et ERPD : 2 sièges SS, 2 sièges A/ATTE

Votre collège a-t-il moins de 600 élèves et ne comporte pas une section d'éducation spécialisée ?

☐ Oui ☐ Non **Valider**

i Le nombre de sièges à pourvoir dépend du type de votre établissement.

- Collèges de moins de 600 élèves et ne comportant pas une section d'éducation spécialisée : 2 sièges
- Collèges : 3 sièges
- Lycées généraux, technologiques et professionnels : 3 sièges
- EREA et ERPD : 2 sièges SS, 2 sièges A/ATTE

Votre collège a-t-il moins de 600 élèves et ne comporte pas une section d'éducation spécialisée ?

Vous avez répondu **Oui lors de la précédente saisie.**

☐ Oui ☐ Non **Valider**

Pour un établissement de type collège (élection ASS et ATTE)

Rappel de la réponse saisie pour un autre type d'élection

i Le nombre de sièges à pourvoir dépend du type de votre établissement.

- Collèges de moins de 600 élèves et ne comportant pas une section d'éducation spécialisée : 2 sièges
- Collèges : 3 sièges
- Lycées généraux, technologiques et professionnels : 3 sièges
- EREA et ERPD : 2 sièges SS, 2 sièges A/ATTE

Pour les établissements de type lycée et EREA/ERPD (élection ASS et ATTE)